

Appels à projets (AaP) 2025 ASSOCIATIONS ENGAGÉES POUR L'ÉCO-CITOYENNETÉ

	AaP EaE Éducation à l'Environnement et Éco-citoyenneté		AaP ZD Objectif Zéro Déchet
Porteurs éligibles	Associations (et structures coopératives)		Associations (et structures coopératives)
Public cible	Public scolaire et périscolaire	Grand public	Grand public et professionnels
Territoires	33 communes EMS hors QPV	Attention particulière portée aux communes de – 10 000 habitants	33 communes EMS hors QPV
Projets éligibles	Projet pédagogique sur la connaissance de l'environnement	Actions et outils de sensibilisation	Projets visant à réduire les déchets ou mieux les recycler et valoriser
Thématiques	Toutes thématiques visant la sensibilisation et l'éducation à l'environnement - Ex : Climat, air, eau, déchets, biodiversité...		Réduction et gestion des déchets, économie circulaire
Dépenses éligibles	Dépenses d'investissement et de fonctionnement Taux d'aide jusqu'à 80 % dans la limite de 10 000 € par structure Soutien sur 3 ans (à partir de 2023)		Dépenses d'investissement et de fonctionnement Taux d'aide jusqu'à 100% dans la limite de 10 000 € par structure
Attention !	Appel à projets Compostage et éco-citoyenneté non reconduit Projets d'animations sur site(s) de compostage collectif > déposer à l'appel à projets EaE		
Règlements et + d'infos sur	https://www.strasbourg.eu/appel-projets-education-environnement		
Date limite de dépôt	sur le portail des aides https://aides.strasbourg.eu/ Jeudi 10 OCTOBRE 2024 inclus		